

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 21 JUIN 2017

2017/41 - COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2016

Il vous est présenté le Compte Administratif de l'exercice 2016. Le Compte Administratif est le document qui arrête les comptes d'un exercice, fait état des crédits ouverts, des réalisations. Il représente le bilan financier de l'ordonnateur.

Les opérations relatives à la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 sont les suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Crédits ouverts en 2016 :	7 277 489,33 €
Dépenses réalisées en 2016 :	6 605 600,24 €
Différentiel :	671 889,09 €

Lors du vote du budget primitif 2016, la section d'investissement a été intégralement présentée en Autorisations de Programme et en Crédits de Paiement (AP/ CP) dans le cadre du dispositif d'optimisation de la gestion des crédits d'investissement communs à Lille, Lomme et Hellemmes. Il n'y a donc pas de report de crédits de 2016 sur 2017. Les crédits non utilisés à la clôture de l'exercice 2016 sont, soit annulés, soit intégrés au budget primitif 2017.

Le taux de réalisation sur l'année 2016 est de 90,76 %, l'objectif de cette gestion en AP/CP est d'obtenir un taux de réalisation maximal.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Crédits ouverts en 2016 :	8 387 680,23 €
Dépenses réalisées en 2016 :	8 210 016,71 €
Différentiel :	177 663,52 €

Le différentiel en section de fonctionnement fera l'objet d'une inscription au Budget Supplémentaire 2017.

En ce qui concerne le Service Extérieur des Pompes Funèbres, les comptes de l'exercice 2016 sont arrêtés comme suit :

Dépenses réalisées 2016 : 3 559,85 €

Recettes recouvrées 2016 : 3 559,85 €

Les comptes sont donc équilibrés.

- Fonctionnement : Différentiel de 177 663,52 €

- Service Extérieur des Pompes Funèbres de 0.00 €

ADOPTE A LA MAJORITE,

Contre : Mme ACS - M. HENRI - M. NIEUVIART – M. CAUX - Mme KEIGNAERT - M. DUEZ - M. MOMBOISSE.

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme